

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-LAURIER

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Mont-Laurier, tenue le 13 avril 2026 à 18 h 00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette à Mont-Laurier.

Sont présents : Nicolas Aubry, Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphan Tremblay, Émilie Tessier, Yves Desjardins formant quorum sous la présidence du maire Daniel Bourdon.

Sont aussi présents : le directeur général, François Leduc, et la greffière, Stéphanie Lelièvre.

A-26-04-038

OUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

D'ouvrir la présente séance et d'en constater la régularité.

Ont voté en faveur : Nicolas Aubry, Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphan Tremblay, Émilie Tessier, Yves Desjardins

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

A-26-04-039

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

D'approuver l'ordre du jour tel que rédigé par la greffière.

Ont voté en faveur : Nicolas Aubry, Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphan Tremblay, Émilie Tessier, Yves Desjardins

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la première période de questions ouverte.

A-26-04-040

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DU 23 MARS 2026**

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance tenue le 23 mars 2026, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

D'approuver le procès-verbal de la séance du conseil d'agglomération de Mont-Laurier, tenue le 23 mars 2026.

Ont voté en faveur : Nicolas Aubry, Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphan Tremblay, Émilie Tessier, Yves Desjardins

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

A-26-04-041

**CRÉATION DU PROJET R26-642-A ET EMPRUNT AU FONDS DE
ROULEMENT POUR LE FINANCEMENT DE L'ACQUISITION
DE 5 HABITS DE COMBAT POUR LE SERVICE DE LA SÉCURITÉ
INCENDIE**

CONSIDÉRANT le règlement numéro A-11 de l'Agglomération de Mont-Laurier et ses amendements constituant un fonds de roulement de 160 000 \$;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de contracter un emprunt au fonds de roulement pour procéder à l'acquisition de 5 habits de combat pour le Service de la sécurité incendie;

EN CONSÉQUENCE, de décréter un emprunt de 16 600 \$ au fonds de roulement de l'Agglomération de Mont-Laurier, remboursable sur 5 ans, et d'y imputer une dépense nette allant jusqu'à 16 600 \$ pour l'acquisition de 5 habits de combat pour le Service de la sécurité incendie.

D'autoriser un transfert bancaire de 16 600 \$ du fonds de roulement de l'Agglomération de Mont-Laurier à l'état des activités d'investissement, pour servir de financement au projet R26-642-A ainsi créé.

Ont voté en faveur : Nicolas Aubry, Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphan Tremblay, Émilie Tessier, Yves Desjardins

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

A-26-04-042

DEMANDE DE PARTICIPATION À DIVERS TRAVAUX POUR L'IMMEUBLE SITUÉ AUX 856-860, RUE JOLIETTE

CONSIDÉRANT la demande de l'Office d'habitation des Laurentides visant la participation de la Ville aux dépenses liées aux travaux de modernisation du système de clés et de serrures ainsi qu'à la réalisation de la catégorisation d'amiante de l'immeuble situé au 856-860, rue Joliette, estimés à 39 000 \$;

CONSIDÉRANT que le Programme de rénovation des habitations à loyer modique (PRHLM) de la Société d'habitation du Québec précise que les municipalités doivent contribuer aux travaux à la hauteur de 10 % des dépenses admissibles;

EN CONSÉQUENCE, d'accepter de participer aux divers travaux à réaliser sur l'immeuble situé aux 856-860, rue Joliette à la hauteur de 10 % des dépenses admissibles au PRHLM, dans le cadre du projet de l'Office d'habitation des Laurentides.

Ont voté en faveur : Nicolas Aubry, Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphan Tremblay, Émilie Tessier, Yves Desjardins

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

A-26-04-043

DEMANDE DE CONGÉ SANS SOLDE DE MONSIEUR DAVID GRENIER À TITRE DE POMPIER À TEMPS PARTIEL AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT, la demande de congé sans solde présentée par monsieur David Grenier, pompier à temps partiel au Service de la sécurité incendie pour une période de 6 mois, se terminant le 20 décembre 2026;

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Vincent Forget, directeur du Service de la sécurité incendie à l'effet d'autoriser ladite demande;

EN CONSÉQUENCE, d'autoriser la demande du congé sans solde de monsieur David Grenier, pompier à temps partiel, effectif du 1^{er} juillet au 20 décembre 2026.

Ont voté en faveur : Nicolas Aubry, Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphan Tremblay, Émilie Tessier, Yves Desjardins

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la deuxième période de questions ouverte.

A-26-04-044

LEVÉE DE LA SÉANCE

Que la séance soit levée.

Ont voté en faveur : Nicolas Aubry, Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphan Tremblay, Émilie Tessier, Yves Desjardins

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

Daniel Bourdon, maire

Stéphanie Lelièvre, greffière

Je, Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

Daniel Bourdon, maire